

Bordereau attestant l'exactitude des informations - BOBIGNY - 9301 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 21/06/2024 - 16509 - 2022 B 00171 - 908 863 582 - AB ENGINEERING

21 JUIN 2024

16509

AB ENGINEERING

114 AVENUE VAUCANSON

93370 MONTFERMEIL

BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

Présenté en Euros

Période du 01/11/2021 au 31/12/2022

BILAN ACTIF

Période du 01/11/2021 au 31/12/2022

Présenté en Euros

ACTIF

du 01/11/2021
au 31/12/2022
(14 mois)

du
Néant

	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)						
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés						
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	357		357	63,52		
. Autres						
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	205		205	36,48		
Charges constatées d'avance						
TOTAL (II)	562		562	100,00		
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	562		562	100,00		

PASSIF

Exercice clos le
31/12/2022
(14 mois)

Exercice précédent
Néant

Capitaux propres

Capital social ou individuel (dont versé : 10 000)
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...
Ecart de réévaluation
Réserve légale
Réserves statutaires ou contractuelles
Réserves réglementées
Autres réserves
Report à nouveau

10 000 N/S

Résultat de l'exercice

-14 297 N/S

Subventions d'investissement
Provisions réglementées

TOTAL(I)

-4 297 -764,58

Produits des émissions de titres participatifs
Avances conditionnées

TOTAL(II)

Provisions pour risques et charges

Provisions pour risques
Provisions pour charges

TOTAL (III)

Emprunts et dettes

Emprunts obligataires convertibles
Autres Emprunts obligataires
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit
. Emprunts
. Découverts, concours bancaires
Emprunts et dettes financières diverses
. Divers
. Associés

Avances & acomptes reçus sur commandes en cours
Dettes fournisseurs et comptes rattachés
Dettes fiscales et sociales

2 142 381,14

. Personnel
. Organismes sociaux
. Etat, impôts sur les bénéfices
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires
. Etat, obligations cautionnées
. Autres impôts, taxes et assimilés

569 101,25

451 80,25

1 663 295,91

35 6,23

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

Autres dettes
Instruments financiers à terme
Produits constatés d'avance

TOTAL(IV)

4 859 864,58

Ecart de conversion et différences d'évaluation passif

(V)

TOTAL PASSIF (I à V)

562 103,03

Période du 01/11/2021 au 31/12/2022

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT

du 01/11/2021
au 31/12/2022

du
Néant

Variation

%

	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises								
Production vendue biens								
Production vendue services	8 417		8 417	100.00			8 417	N/S
Chiffres d'Affaires Nets	8 417		8 417	100.00			8 417	N/S

Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation								
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges								
Autres produits								
Total des produits d'exploitation (I)			8 417	100.00			8 417	N/S
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								
Variation de stock (marchandises)								
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes			3 620	43.01			3 620	N/S
Impôts, taxes et versements assimilés								
Salaires et traitements			16 317	193.86			16 317	N/S
Charges sociales			2 777	32.99			2 777	N/S
Dotations aux amortissements sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant								
Dotations aux provisions pour risques et charges								
Autres charges			0	0.00				
Total des charges d'exploitation (II)			22 714	269.86			22 714	N/S
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-14 297	-169.85			-14 297	N/S
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)								
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations								
Produits des autres valeurs mobilières et créances								
Autres intérêts et produits assimilés								
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (V)								
Dotations financières aux amortissements et provisions								
Intérêts et charges assimilées								
Différences négatives de change								
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements								
Total des charges financières (VI)								
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)								
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			-14 297	-169.85			-14 297	N/S

Période du 01/11/2021 au 31/12/2022

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	du 01/11/2021 au 31/12/2022		du Néant	Variation	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprises sur provisions et transferts de charges Total des produits exceptionnels (VII)					
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions Total des charges exceptionnelles (VIII) RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)					
Participation des salariés (IX) Impôts sur les bénéfices (X) Total des Produits (I+III+V+VII) Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X) RÉSULTAT NET	8 417 22 714 -14 297 <i>Perte</i>	100,00 269,86 -169,85		8 417 22 714 -14 297	N/S N/S N/S
Dont Crédit-bail mobilier Dont Crédit-bail immobilier					

**PROCES VERBAL DE DELIBERATION
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 31 DECEMBRE 2022**

L'an deux mille vingt-trois, 9 Mai à 10 heures, les associés de la société SASU AB ENGINEERING, Société par actions simplifiée à associé unique, au capital de 10 000 euros divisé en 100 actions de 100 euros chacune, ayant son siège social à 110 Avenue Vaucanson – 93370 MONTFERMEIL, se sont réunis en assemblée générale ordinaire, sur convocation de la gérance.

SONT PRESENTS :

- Monsieur BERRADA Mohamed, propriétaire de 100 actions.

L'intégralité du capital social étant représentée, l'assemblée peut valablement délibérer.

L'assemblée est présidée par Monsieur BERRADA Mohamed assumera le fonction de secrétaire.

Le président rappelle que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Rapport de la gérance sur la marche de la société au cours de l'exercice 2022;
2. Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et quitus à la gérance ;
3. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022;
4. Approbation des conventions visées aux articles L. 223-19 et suivants du code de commerce ;
5. Rémunération du gérant ;
6. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'assemblée :

- les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2022
- le rapport de gestion établi par la gérance,
- le texte du projet des résolutions soumises à l'assemblée.

Le président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Il est ensuite donné lecture à l'assemblée du rapport de la gérance. Cette lecture terminée, le président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur les comptes et opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2022, déclare approuver ledit rapport en toutes ses parties.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2022, se soldant par un déficit net comptable de -14 297 euros, les approuves tels qu'ils lui ont été présentés.

En conséquence, il donne quitus de l'exécution au gérant pour son mandat au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide, d'affecter le déficit net comptable de l'exercice 2022, qui s'élève à la somme de -14 297 euros,

- dotation du solde du déficit au compte « report à nouveau » soit la somme de -14 297 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, prend acte de ce qu'aucune convention, visée aux articles L. 225-19 et suivants du code du commerce, n'a été conclue pendant l'exercice .

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après en avoir délibéré, décide que le gérant sera rémunéré au titre de ses fonctions de gérant pendant l'exercice 2022.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au gérant de l'assemblée pour accomplir toutes formalités légales ou administratives résultant des décisions qui précèdent.

Elle donne aussi tous pouvoirs au gérant pour accomplir toutes les formalités légales ou administratives résultant des décisions qui suivent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

*
* *

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 20 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les membres du bureau après lecture.

LES ASSOCIE



LA GERANCE



LE SECRETAIRE

